

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 27 JUILLET 2026

Vendange 2026 : l'IVVG renonce à publier des prix indicatifs 2026

L'interprofession du vignoble et des vins de Genève se trouve dans l'incapacité de fixer un prix indicatif pour la vendange 2026 et de fournir à ses membres des recommandations tarifaires cohérentes, car les prix pratiqués sur le marché ne permettent pas de couvrir les frais de production. Cette décision est sans précédent.

Déjà fragilisés par la baisse de la consommation, la hausse des coûts de production et des importations massives à des prix moyens extrêmement bas, les vignerons sont désormais confrontés à des acteurs sans scrupules qui profitent de cette détresse pour leur imposer des prix dérisoires. **Cette situation est tout simplement inacceptable.**

Face à ce contexte, les vignerons genevois font pourtant de grands efforts pour adapter leur production au marché actuel : arrachage d'une partie des parcelles, mise au repos de surfaces pendant deux ans sans production, et baisse des quotas de production pour la vendange 2026. Ces mesures visent à limiter les stocks et à préserver un équilibre durable du marché

Le paradoxe est aujourd'hui saisissant : alors que le millésime 2026 s'annonce d'une qualité exceptionnelle, une partie du raisin ne sera ni vendangée ni commercialisée, faute de débouchés permettant une rémunération suffisante des producteurs.

Or, les efforts consentis par la profession ne suffiront pas tant que le marché continuera à fonctionner dans ces conditions. Réduire les surfaces de production tout en vendant en dessous des coûts de revient ne permet pas d'assurer l'avenir de la branche.

Les règles du jeu doivent changer, et sans délai.

La pérennité de la viticulture suisse passe nécessairement par une augmentation de la part de marché des vins suisses. Malgré les importants investissements réalisés ces dernières années par les domaines et les organisations professionnelles pour promouvoir la qualité des vins suisses, ceux-ci ne représentent toujours qu'environ un tiers de la consommation nationale.

Cette situation compromet également la relève. De nombreux jeunes vigneronnes et vignerons ne trouvent aujourd'hui aucune perspective réaliste d'installation.

À cela s'ajoute une distorsion que la branche ne peut plus accepter : les vignerons genevois investissent chaque année davantage pour réduire l'usage des produits phytosanitaires et préserver la biodiversité, quand une partie des vins importés qui les concurrencent proviennent de systèmes de production nettement moins exigeants sur le plan environnemental et social. **Ce déséquilibre n'est plus tenable.**

Dans ce contexte, l'IVVG soutient pleinement la consultation menée par le Conseil fédéral, sur demande de la profession, visant à conditionner l'attribution des contingents d'importation à la prise en charge de la production suisse, conformément à l'article 22 de la loi sur l'agriculture. Pour l'IVVG, cette mesure constitue aujourd'hui une réponse structurelle capable d'assurer un avenir à la viticulture suisse.

Interprofession du vignoble et des vins de Genève

Contact presse :

- Josef Meyer, Président de l'IVVG, 079 606 10 21
- Lionel Dugerdil, Représentant du GGVV, 079 642 56 32
- Willy Cretegy, Représentant de l'AGVEI, 079 626 08 25
- Jérôme Leupin : Encavage Genève
- Blaise Hermann : Encavage hors Genève